

N° 118

# SÉNAT

1<sup>re</sup> SESSION ORDINAIRE DE 1959-1960

Annexe au procès-verbal de la séance du 18 décembre 1959.

## RAPPORT

FAIT

*au nom de la Commission spéciale (1) sur le projet de loi, MODIFIÉ  
PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN PREMIÈRE LECTURE, instituant  
dans les départements algériens un régime de publicité  
foncière applicable dans certains périmètres et complétant  
l'ordonnance n° 59-41 du 3 janvier 1959.*

Par M. Marc DESACHÉ

*au nom de M. Paul-Jacques KALB*

Sénateur,

**Nota.** — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 19 décembre 1959. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 18 décembre 1959, page 1906, 1<sup>re</sup> colonne.)

---

(1) Cette commission est composée de : MM. Marc Desaché, président ; Léon Jozeau-Marigné, vice-président ; Guéroui Mohamed, secrétaire ; Achour Youssef, Benacer Salah, Georges Boulanger, Robert Bouvard, Antoine Courrière, Jacques Delalande, Lucien Grand, Paul-Jacques Kalb, Bernard Lemarié, Waldeck L'Huillier, Fernand Malé, Léon Messaud, Marcel Molle, Jean Nayrou, Gilbert Paulian, Jean-Paul de Rocca-Serra, René Schwartz.

**Voir les numéros :**

Sénat : 9, 48 et in-8° 8 (1959-1960).  
113 (1959-1960).

Assemblée Nationale (1<sup>re</sup> législ.) : 426, 447 et in-8° 79.  
482, 483 et in-8° 90.